

LE FOUILLOUSARD

SOMMAIRE

Editorial du Maire	page 1
Bilan de l'année écoulée	
• A Fouillouse Quoi de nouveau !	page 2
• Que se passera t-il à Fouillouse en 2024 ?	page 3
• Bilan de l'année 2023	pages 3-4
• Les projets en 2024	page 5
• La Vie communale	page 6
• La Vie associative	pages 7-10
• Sport	
• Informations diverses	page 10
• Etat Civil	page 11
• Infos pratiques	page 12

Directeur de la publication :
Serge Ayache

Articles rédigés par le comité de rédaction.

Editeur : Mairie de Fouillouse

Imprimé par à l'atelier à GAP

Ne pas jeter sur la voie publique



Editorial du Maire

Bonjour à tous,

Nous voilà à l'aube d'une nouvelle année !

Après la trêve des confiseurs, le bonheur des fêtes en famille, les échanges de cadeaux et des lendemains de fêtes, il faut bien reprendre le chemin des études pour les plus jeunes et du travail pour ceux qui sont encore en activité professionnelle !

Et pourtant, l'ambiance est plutôt morose avec la flambée des prix des énergies, de l'alimentation, des matériaux, des transports et autres produits de consommation courante.

La crise sanitaire ou encore les conflits de par le monde ne peuvent pas tout expliquer et tout justifier !

L'actualité du monde avec ces guerres en cours, proches de chez nous, et les milliers de victimes civiles qu'elles engendrent ne nous encourage pas à l'optimisme !

Se rajoute à cela, l'évolution d'un climat qui génère des épisodes dramatiques et catastrophiques comme dans le Pas de Calais et les Hauts-de-France ou plus proche de chez nous dans le Guillestrois !

Ayons une pensée chaleureuse pour nos compatriotes qui subissent avec détresse et désolation ces aléas climatiques dits « naturels » !

Un nouveau gouvernement ! Notre pays et notre population ne méritent-t-ils pas un peu de stabilité dans les réformes et d'apaisement sociale !

Comment nos grands élus peuvent-ils penser, écrire et mettre en application des lois sans aucune adaptation ou différenciation entre une petite commune rurale de montagne et une métropole de plusieurs millions d'habitants. Je pense à la loi NOTRE ou encore au ZAN pour zéro artificialisation nette des sols qui laisse l'urbanisation de nos communes dans un avenir très incertain !

Les besoins des populations de nos villages, sont bien différents d'une commune à une autre, d'un département à un autre, voire d'une région à une autre et c'est justement cette diversité qui fait la richesse de notre pays.

Malgré ce contexte humainement et économiquement difficile, notre commune poursuit son évolution et son développement à un rythme raisonnable et raisonné.

Ainsi en 2023, une bonne partie des investissements programmés a été diligenté et pour certains complétement réalisés. J'évoquerai essentiellement le chantier de mise en œuvre de bâches à eau pour la Défense Incendie ou encore l'acquisition d'un garage à proximité de la Mairie.

Le programme d'investissement 2024 s'annonce également assez dense et avec des perspectives d'avenir intéressantes puisque notre commune a été retenue dans le dispositif mise en place par le gouvernement « Village d'Avenir ». Ainsi Fouillouse fait partie des 50 communes du département sur les 2458 communes nominées en France et profitera d'un accompagnement personnalisé pour ses projets sur le plan administratif, technique et financier !

Toutes ces informations vous seront détaillées dans les pages suivantes de ce bulletin municipal. *Le bonheur se bâtit chaque jour et souvent de petits riens. Que cette nouvelle année rime au quotidien avec santé et joie, parsemée de magie, de rêves, de voyage et surtout de belles rencontres et de merveilleux instants de partage et d'amitié.*

Au nom des membres du Conseil Municipal, de nos deux collaborateurs Carole et Jean-Michel et en mon nom, à vous et à toutes vos familles,

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2024 !

Serge AYACHE

A Fouillouse quoi de nouveau !

Votre Conseil Municipal s'est réuni 5 fois en 2023 pour préparer le budget, débattre et orienter nos décisions avec toujours le sens de l'intérêt général.

Avec mes adjoints, Anne, Michel et Marc, mais également accompagnés par Daniel, Jean-Patrice ou encore Claudine, nous nous retrouvons pratiquement tous les lundis pour évoquer l'actualité de la commune et prendre les décisions nécessaires à son fonctionnement ou à soumettre à l'avis du Conseil.

Notre commune a été représentée, aussi souvent que nécessaire, à de très nombreuses réunions, notamment dans l'instance de notre Communauté d'Agglomération et de l'Office du Tourisme, avec Territoire d'Energie 05, au Scot de l'aire gapençaise ou encore en Préfecture et au Département ainsi qu'au CDG 05.

Nos permanences du lundi et du jeudi sont toujours très actives avec de nombreuses visites et de nombreux dossiers concernant entre autres l'urbanisme, les demandes de subventions et les appels d'offres aux entreprises et fournisseurs pour les besoins de la commune.

N'hésitez pas à solliciter vos élus pour nous faire part de vos remarques et suggestions afin que nous puissions améliorer le quotidien de chacun d'entre-vous, toujours avec le sens de l'intérêt général.

Nous accompagnons et soutenons l'action de notre Comité des Fêtes et des Loisirs aussi souvent que nécessaire dans la rédaction et la transmission des informations et des animations qu'il nous concocte tout au long de l'année pour faire vivre notre village et créer du lien.

Ce début d'année a été l'occasion de retrouver avec plaisir un grand nombre de fouillousards à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous avons été particulièrement honorés par la présence de notre Conseiller Départemental du canton Jean-Baptiste Aillaud ainsi que par plusieurs Maires de notre Communauté d'Agglomération.



Alors que se passera t-il à Fouillouse en 2024 ?

Je vous informe que **les élections Européennes** se tiendront le 9 juin prochain. Je vous encourage aussi, que Fouillouse soit un modèle de civisme, comme par le passé.



Le Meeting Aérien se déroulera sur l'Aérodrome de Gap-Tallard le samedi 25 et le dimanche 26 Mai. Rendez-vous incontournable des passionnés de sport aérien : cette animation réunira à nouveau un magnifique plateau de machines volantes et d'exhibitions dont la magique Patrouille de France en apothéose !
Vous serez informés de toutes les dispositions (notamment en matière de circulation) qui seront mises en place pour le bon déroulement de la manifestation.

Bilan de l'année 2023

Les investissements programmés par votre Conseil Municipal ont été quelque peu retardés et ne nous ont pas permis de réaliser la totalité du programme que nous avions envisagé et budgétisé.

Les demandes de subvention que nous avions sollicitées nous ont été accordées que très tardivement, retardant ainsi le démarrage de tous les travaux avec les entreprises retenues.

Malgré cela, nous avons pu engager le gros chantier de 2023 qui concerne la Défense Incendie des habitations, des fermes et des hameaux isolés mais aussi la protection des forêts en complément du dispositif déjà existant.

Quatre bâches à eau représentant près de 500 m3, réparties sur la commune sont aujourd'hui opérationnelles, grâce à la compétence de l'entreprise de Jean-Pierre BUDEL qui a parfaitement maîtrisé leurs installations.

Deux autres points devraient compléter ce dispositif en 2024 pour un coût global de 160 000€ financé à 80% par des subventions sur le Fond vert mis en place par l'Etat et la Dotation de Solidarité d'Investissement Local accordée par la Préfecture de Région.





Déplacement de l'antenne TDF, ce fut une opération de grande envergure avec un hélicoptère gros porteur qui a permis son installation au bois communal de la Pinée. Par la signature d'une convention avec la sté TDF, c'est ainsi plus de 7500€ annuel qui complète les finances de la commune pour une durée minimum de 15 ans.



Acquisition d'un garage, place des Aires, à proximité de la mairie, afin de pouvoir garer le véhicule communal et du matériel pour un coût de 8000,00€ financé à 50% par le Fond de concours de l'Agglomération.



Déplacement du monument aux morts, parfaitement réalisé par l'entreprise Bruno DEVEAUX et son épouse pour un coût de 8300,00€ financé par une subvention du département sur l'enveloppe cantonale pour 3700,00€ et par une subvention de l'Office National des Anciens Combattants de 700,00€. Des aménagements compléteront cet espace de mémoire et nous poserons un panneau indicateur au début de l'allée Saint Martin pour signaler son emplacement.



Le programme d'amélioration de nos Voies communales s'est porté en 2023 sur le chemin communal du col de Foureyssasse. Ce chantier a été réalisé par l'entreprise COLAS, dans la continuité de la réalisation de l'aire de retournement pompier pour faire ce chemin à moindre frais soit un coût de 16000€ financé à 50% par la subvention voirie du département et par le fond de concours de l'Agglomération.

Nous avions également programmé la réfection d'un secteur de la route communale de Tournoux. Nous avons pris la décision de différer à 2024 la reprise de cette voirie car entre les travaux d'installation de l'antenne et les travaux préparatoires à l'installation d'un hangar photovoltaïque, cette voirie aurait pu être dégradée.

Poursuite et finalité de l'aménagement des jardins du belvédère.

Engagé en fin d'année par l'entreprise Robin, ce chantier n'a pu être finalisé à cause des intempéries et sera terminé prochainement. Cela permettra une liaison directe depuis la RD jusqu'au parking de la mairie et sera complété par un cheminement piétonnier pour boucler le dispositif.

Ainsi, c'est près de 220 000€ de travaux et d'aménagements qui ont été, en partie, investis en cette année 2023, compensés par environ 154000€ de subventions soit globalement plus de 70%, obtenues auprès de la Préfecture sur le Fond Vert et sur le fond de Soutien à l'Investissement Public Local, par le Département des Hautes-Alpes pour les voiries et par de la réserve cantonale, ainsi que par la subvention accordée par la Communauté d'Agglomération à hauteur de 17 000€ dans le cadre du pacte de solidarité avec les communes membres ce qui a conforté notre budget.

Les orientations d'aménagements et travaux pour 2024

J'ai réuni le Conseil Municipal le 27 novembre dernier afin de faire un point sur le budget 2023 et d'évoquer les orientations d'investissements pour cette année.

- Sécurisation de l'entrée Nord de la commune en direction de Sigoyer par la mise en place d'un dispositif et d'une signalisation adaptée pour inciter la circulation à ralentir.

- Poursuite de l'amélioration des voirie communales, notamment la première partie de la route de Tournoux depuis le carrefour avec la RD 119 jusqu'à l'embranchement avec la rue du Sarret.

Nous avons également identifié quelques désordres sur d'autres secteurs de voirie notamment à la traverse des noyers qui seront réparés (nids de poules et récupération de l'eau d'une résurgence).

- Nous ferons réaliser par une entreprise spécialisée, sur des portions de la route qui monte au hameau de Tournoux, un élagage des bois afin

d'améliorer la circulation et le passage de la lumière pour limiter les secteurs gélifs.

- Poursuite et finalisation de la mise en place de bâche à eau et autre dispositif pour la Défense Incendie sur les secteurs des exploitations Comte-Rolland et Serres

- Installation de chauffage à granulés dans deux appartements communaux pour limiter l'impact de l'augmentation de l'électricité à nos locataires

- Aménagement du garage et mise en place d'une arrivée d'eau qui permettra l'arrosage de l'espace de verdure de cette place, ainsi que l'installation d'un éclairage solaire.

- Aménagement de l'ancien emplacement du Monument aux Morts par un espace végétalisé

Une réflexion sera engagée à propos de la mise en place d'un dispositif de vidéo surveillance en des points stratégiques de la commune afin de mieux identifier les incivilités du quotidien et décourager des comportements délictueux !

« Fouillouse, Village d'Avenir »

Enfin, comme évoqué lors de la cérémonie des vœux, notre village a été retenu dans le dispositif « Village d'Avenir » par le gouvernement sur la base d'un programme d'action structurant pour l'avenir et le développement des communes candidates.

Nous bénéficierons d'un accompagnement personnalisé : aide administrative, technique et financière pour mettre en œuvre nos projets.

Cette nomination a été retenue pour le projet structurant, éco-responsable et économique en énergie sur lequel réfléchi votre Conseil Municipal :

Réaliser une véritable « Salle des Fêtes » proportionnelle au développement de notre Commune afin de renforcer la cohésion de notre territoire et le lien social, en motivant encore davantage notre Comité des Fêtes vers une offre d'animations élargie !

Villages d'avenir
1^{re} VAGUE - LAURÉATS 2024



GOUVERNEMENT
Édouard Philippe



LA VIE COMMUNALE



Journée Citoyenne 2023



Pour la deuxième année nous avons organisé la journée citoyenne du village : 23 personnes volontaires et déterminées étaient présentes.

Celle-ci consiste, après avoir bu un bon café et mangé quelques croissants, à procéder à un nettoyage profond du village que Jean-Michel notre employé communal ne peut pas faire seul (Ramassage des déchets, balayage des rues, gros entretien des jardins, désherbage, taille des haies et des arbustes)

La finalité de cette journée est de permettre, en début de printemps, d'attaquer les beaux jours dans un village accueillant et de faciliter la tâche de Jean-Michel qui poursuivra notre travail en réalisant un entretien régulier tout au long de l'année.

Cette journée permet aussi aux participants de se retrouver et de faire connaissance avec les nouveaux arrivants bénévoles, plusieurs groupes de 2 à 3 personnes sont créés et chacun a sa partie de village à traiter.

Certains propriétaires en ont profité pour désherber et tailler les haies devant chez eux, nous les en remercions, cela donnera peut-être envie à d'autres de faire de même cette année.

La journée s'est poursuivie par un apéritif et des agapes, offerts par la mairie : ambiance joyeuse et conviviale.

Merci à tous les participants, parents et enfants pour l'aide qu'ils nous ont apportée.

Si nous avons toujours des volontaires nous renouvelerons cette journée citoyenne au printemps de cette année 2024.

Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre



Les cérémonies commémoratives en l'honneur des anciens combattants et des soldats morts pour la France, se sont tenues à Fouillouse et à Sigoyer. Elles avaient cette année encore une résonnance particulière en raison de la sombre actualité qui touche notre monde. Merci à tous les administrés de Fouillouse et Sigoyer, aux anciens combattants, aux pompiers, gendarmes et militaires d'avoir honoré cette cérémonie par leur présence.

La Cloche de l'Eglise St Martin



Depuis la mi-décembre, nous avons constaté que la cloche

de l'église ne sonnait plus les heures ! Nous avons fait intervenir en début d'année un technicien de la Sté Bodet qui a malheureusement constaté une panne irréparable du système électronique actionnant son fonctionnement. Il convient de changer tout le coffret de commande ! Il sera remplacé par un système communiquant qui permettra un contrôle à distance et un plus grand choix de sonnerie. Ceci sera fait dans les meilleurs délais afin que nous puissions à nouveau entendre la cloche sonner les heures !

VIE ASSOCIATIVE

Grâce aux Fouillousards et Fouillousardes, l'année 2023 fut une réelle réussite pour le nouveau Comité des Fêtes du village. En effet le nombre d'inscrits aux différentes animations tout au long de l'année fut en constante progression. De la Soupe aux Jeux en Janvier où nous étions 30 personnes, en passant par le Carnaval des enfants en Février, la randonnée pédestre, la fête du village où nous étions environ 70 personnes, et la fête du Beaujolais en Novembre où nous étions plus de 90, toutes ces animations permettent à notre village de réunir toutes les générations.

Depuis quelques années, notre village participe aux jeux Intervillages qui réunissent plusieurs communes du coteau, et cette année les enfants de Fouillouse ont été victorieux en remportant le premier prix.

L'année 2023 se termine par un repas offert par le Comité des Fêtes aux aînés et partagé à l'Auberge le Prieuré à Ventavon. Les enfants ont eu la joie de partager une après-midi à l'Alparena de Gap en compagnie du Père Noël qui leur a distribué sur la glace des papillotes et bonbons, suivi d'un goûter et d'un bon chocolat chaud.

Vincent, Patrick et Elisabeth vous remercient pour cette première année et vous attendent donc en 2024 encore plus nombreux pour participer à de nouvelles animations.



INTERVILLAGES 2023
Sigoyer vainqueur chez les adultes et Fouillouse vainqueur chez les enfants



Soupe aux Jeux
Janvier



Randonnée
pédestre Mars



Fête du Village
29 août 2023
Concours de pétanque, boules carrées
Plus de 80 personnes ont participé au repas qui a clôturé la journée



Carnaval des enfants en Février



Noël des enfants à la Patinoire



Cette année le Comité des Fêtes a mis en place tous les lundi soirs des cours avec Cathy Guiglion qui est déjà intervenue sur notre commune pour des cours de gym il y a quelques années. C'est donc dans la bonne humeur que 10 administrés assistent à ces séances dans la bonne humeur.

Association Communale de Chasse Agréée « ACCA » DIANE DE COMBE

"L'équipe de chasse de Fouillouse souhaite une bonne et heureuse année à tous les habitants du village »

En concertation avec la commune, nous avons décidé de déplacer la réserve de chasse afin de sécuriser le village et les alentours des habitations.

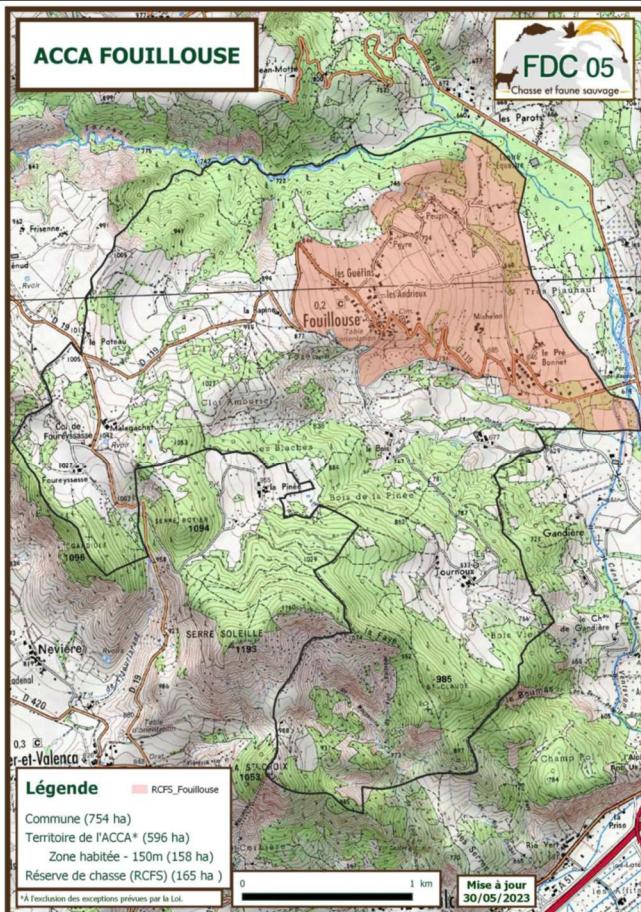
Grâce à Jérémy et ses talents de géomètre, tout ceci s'est bien déroulé.

Après acceptation de la fédération et des différents partis, le travail a été effectué par une équipe de bénévoles des plus jeunes aux plus anciens.

En espérant que cela permettra d'avoir une entente cordiale entre tous.

Amicalement,

L'association Diane de Combe Sauve"



Sport



GAP RACING 2023

Le 40e rallye Gap Racing, organisé par l'ASA des Alpes et l'Auto Sport Alpes Val Durance, a eu lieu les **29-30 Juillet 2023** autour de Tallard sur un parcours de 233.28 km.

Nous avons accueilli la 4ème et la 6ème spéciales à Fouillouse le dimanche 30 Juillet respectivement à 9h41 et 13h12.

Cette année, le Comité des Loisirs et Fêtes de Fouillouse a tenu une buvette qui a enchanté les nombreux visiteurs présents pour encourager dans la bonne humeur les concurrents.

Félicitations à nos trois équipages Fouillousards, Romain ROCHE, qui a terminé 2ème, Pierre-Lucas PERIER et Estelle RENAUD, qui ont pris la 9ème place et Chloé COMTE-ROLLAND, qui a fini 14ème .

Nous leur souhaitons bonne continuation dans leur passion et à l'année prochaine.

Marathon des sables



Angélique Hue et son frère Franck ont participé en duo au mythique 37ème marathon des sables qui s'est déroulé du 21 avril au 01 mai 2023 dans le Sahara Sud Marocain. Ils ont parcouru 250 kms sous 50° en moyenne en journée en 7 jours et en autonomie. Un défi qu'ils se sont lancés pour aider un petit gapençais polyhandicapé, Hugo, âgé de 12 ans. Les fonds récoltés vont venir en aide à Hugo grâce à l'association Handiablé.e.s, qui regroupe les familles qui prennent soin d'un enfant porteur de handicap lourd dans les Alpes du Sud.
Bravo à tous les deux d'avoir relevé ce magnifique défi et mené à terme cette belle aventure humaine.

INFORMATIONS DIVERSES



Presbytère

Père Mickaël FONTAINE
1 place richard Duchamblot - 05130 TALLARD
Le père Mickaël Fontaine peut vous y recevoir.
Téléphone : 04.92.54.05.16



paroisse.tallard@diocesedegap.com

Site internet : <https://paroisse-tallard.fr/>

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Un service en ligne vous permet de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote.

<https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>

LE GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme)

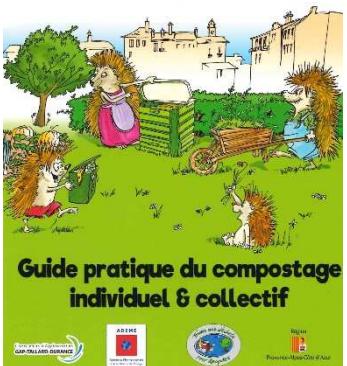
Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via le GNAU.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via :

<https://www.gnau.fr/index>



Le compostage pour jardiner au naturel



Mise en place d'un système de compostage collectif par les services de l'Agglomération à proximité des conteneurs semi-enterrés en cœur de village. Le guide pratique est disponible en Mairie.

ETAT CIVIL ANNEE 2023

Fouillouse compte aujourd'hui près de **260 habitants**.

Nous adressons toutes nos félicitations et notre affection chaleureuse à la doyenne de notre commune, Madame Odette Terrier qui a fêté dernièrement ses **98 ans**.

Nous avons une pensée émue pour Thierry COMTE-ROLLAND qui nous a quitté dans l'année.

Nous avons également une pensée chaleureuse à Roger BARNEAUD et à sa famille pour le décès de son épouse Elise, à Monsieur BARO et à Sophie pour la disparition de Liliane son épouse et maman, ainsi qu'à Marie-Christine WAGNER pour le départ de sa maman.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles !



Mariage :
Chloé COMTE-ROLLAND et Christophe
GANGUET le 9 septembre 2023
Nous leurs souhaitons beaucoup de
bonheurs



La mairie de Fouillouse vous accueille

Le lundi de 10h à 13h
et de 16h à 19h.

Le jeudi de 10h à 13h
et de 14h à 17h30.(télétravail)

Pour prendre en compte les directives gouvernementales liées à la pandémie,
en encourageant le télétravail, les horaires d'ouverture au public se sont
adaptés à cette nouvelle mesure.

Permanence du maire le lundi de 17h à 19h.

Tel : **04.92.54.14.23**

Mail : secretariat@mairie-fouillouse05.fr

www.mairie-fouillouse05.fr



Nouveau : En cas de fuite ou de problème de conduite d'eau, merci de contacter directement le service d'astreinte OdAlp opéré par VEOLIA 24/24 et 7/7 au : 06.09.88.21.41

Gendarmerie de la Saulce :	04.92.54.20.05
Cabinet Médical de Tallard :	04.88.26.01.80
Maison Médicale de garde Gap :	04.92.52.28.15
Centre Hospitalier de Gap :	04.92.40.61.61
Pharmacie de Tallard :	04.92.54.12.92
Pharmacie de La Saulce :	04.92.54.25.15
Ambulances Alpine Tallard :	04.92.53.79.79
Infirmières :	04.92.54.17.97
Centre anti-poison de Marseille	04.91.72.25.25
Dépannage ERDF :	09 726 750 05
Trésor Public TALLARD :	04.92.54.10.49
Ecole St Exupéry :	04.92.54.10.71
Ecole St Agnès :	04.92. 54.00.74
Collège Marie Marvingt :	04.92.54.56.50

15
SAMU

17
Police
Gendarmerie

18
Pompiers

112
Toutes
urgences

Déchetterie : « Les Piles »

04.92.54.27.29

Ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h
à 12h et de 14h à 18h. (* 17h)

Mardi et jeudi de 14h à 18h. (* 17h)

(*) : Fermeture à 17h
du 15 novembre au 15 mars !



SERVICES ADMINISTRATIFS / SIEGE

Campus des 3 fontaines- 2 ancienne route de Veynes

BP92 – 05007 GAP cedex

Tél 04 92 53 24 24

Mail. contact@agglo-gap.fr